

Semaine nationale de l'Environnement

Le gouvernement face à la problématique des déchets plastiques

Huit ans après l'adoption de la mesure d'interdiction d'utilisation des sacs plastiques non biodégradables, force est de constater que cet acte courageux - qui faisait du Gabon le pionnier en la matière dans le monde entier - n'a pas prospéré, faute d'une administration dépourvue de moyens de

contrôle et d'actions. Mais également des opérateurs économiques peu soucieux de l'enjeu écologique. Résultat: les déchets plastiques n'ont jamais eu autant pignon sur rue dans la capitale et ses environs que de nos jours, à tel point que Libreville est devenue une usine à ciel ouvert

de production de tonnes de ces emballages à problèmes, avec 600 tonnes métriques par jour. Au grand dam des Organisations non gouvernementales (ONG) qui n'ont cessé de pointer du doigt les dangers que représente la prolifération de ces objets pour la santé des populations.

La journée mondiale de l'Environnement, célébrée le 5 juin dernier, a servi de piqûre de rappel au gouvernement et autres défenseurs de la nature sur l'extrême urgence de proposer des solutions pérennes, afin d'éviter une catastrophe écologique à long terme via ce phénomène.

Lutte contre les déchets plastiques

Une fiscalité écologique comme solution ?

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

En l'absence d'une capacité opérationnelle de collecte des déchets, et de l'ouverture de Centres de traitement et de valorisation à travers le pays, cette mesure ne pourra être entièrement appliquée, malgré les opérations de sensibilisation tous azimuts.

FACE à la problématique des déchets plastiques, le gouvernement ne semble pas avoir abdiqué, malgré l'échec de l'application de la mesure d'interdiction de l'usage et de la vente des sacs plastiques non biodégradables entrée en vigueur le 1er juillet 2010. Cette mesure, qui faisait du Gabon le 1er pays au monde à expérimenter une telle législation en matière de pollution plastique, ravive encore une certaine fierté chez les tenants de la thèse du pollueur-payeur. C'est certainement dans



cette optique que le ministre des Eaux et Forêts, Jacques-Denis Tsanga, a annoncé, le mardi 5 juin à Libreville, à l'occasion de la Semaine nationale de l'Environnement placée sous le thème "Luttons contre la pollution plastique à usage unique", des propositions fortes, afin d'atténuer et gérer ce phénomène dans notre pays, dont la plus forte reste la conception et la mise en œuvre d'une fiscalité écologique sur les déchets.

«Le gouvernement s'engage à atténuer et gérer la pollution plastique, à travers quelques actions cibles, singulièrement par la promotion de l'éducation et la sensibilisation dans le cadre de la gestion des déchets plastiques. Mais également et surtout, par la conception et la mise en œuvre d'une fiscalité écologique sur les déchets », a indiqué le ministre. Pour le gouvernement, il est essentiel de promouvoir le traitement et la va-



lorisation des déchets plastiques, et favoriser une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques par la production des données scientifiques fiables dans les secteurs public et privé. PRÉALABLES* En effet, la nomenclature des déchets dans le pays révèle une forte présence des déchets plastiques, qui représentent un réel danger pour la santé et l'environnement. « Les déchets plastiques sont utilisés de manière

abusive et jetés de manière anarchique sur le sol, dans les caniveaux, les bassins versants. Ce qui a pour conséquences l'obstruction du passage des eaux de ruissellement qui conduit aux inondations et la fragilisation du sol, provoquant ainsi des érosions et des éboulements », a expliqué le membre du gouvernement. Aujourd'hui, a poursuivi Jacques Denis Tsanga, deux défis se posent avec acuité au Gabon pour lutter

contre la pollution. Le premier est lié à la capacité opérationnelle de collecte des déchets, à travers les principales villes, particulièrement Libreville et Port-Gentil, qui comptent plus de 70% de la population et l'essentiel des activités économiques du pays. Le second défi est relatif au traitement et à la valorisation des déchets impliquant l'ouverture de Centres dédiés à Libreville, ainsi que dans le reste des agglomérations de l'arrière-pays. Ces préalables semblent, à n'en point douter, indispensables afin que la direction générale de l'Environnement et de la protection de la nature puisse mener efficacement ses actions de sensibilisation auprès des individus, des entreprises et des collectivités quant à leurs responsabilités en ce qui concerne l'utilisation du plastique au quotidien.

L'avis d'un expert

Dikenane Kombila* : "Il faut mettre en place des filières de réutilisation du plastique broyé sous forme de granules"

« DEPUIS 1950, l'homme a produit 8,5 milliards de tonnes de plastique dont 6,3 milliards de tonnes se retrouvent dans la nature, sous différentes formes générant des impacts considérables. Les morceaux dérivant, les microparticules issues de la dégradation ainsi que les microbilles de plastique produites par l'industrie sont autant de polluants qui génèrent des perturbations irréversibles : mortalité de la

faune, atteinte au métabolisme animal et humain en tant que perturbateurs de la communication intra et inter cellulaire provoquant infertilité, cancer, puberté précoces et autres pathologies en augmentation dans toutes les sociétés du monde. L'Afrique et, particulièrement, le Gabon n'y échappe pas. Libreville, avec une production de 600 tonnes métriques de déchet quotidienne dont 50 à 70 % sont composés de plastique



est confronté à un défi de taille. La première action consiste à diminuer notre dépen-

dance aux emballages plastiques et remplacer ces emballages par des matériaux durables et/ou biodégradables

(sac en fibres naturelles, emballages en verre ou en bois, réutilisables, etc.). Il serait ensuite pertinent de mettre en place des filières de réutilisation du plastique broyé sous forme de granules qui pourrait être exporté dans un premier temps, puis à plus long terme transformé sur place. C'est dans l'optique de sensibiliser, de rassembler les acteurs et de trouver des solutions pour notre environnement que Laetitia

Oyoubi, par le réseau de volontaires pour la protection de l'environnement Eco Logik, dont je fais partie, organise le défi "Impacte ta communauté", qui sera lancé ce vendredi 8 juin 2018 à l'Institut national des sciences de gestion par une conférence intitulée : "Comment le plastique nous tue ?" »

*Microbiologiste, docteur en Science de l'environnement

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 07/06/2018				FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du				
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	07/06/2018		5 429,43		
USD	1,1675	1USD =	557,550	1 USD	573,210	07/06/2018		24 872,24		
CAD	1,5150	1CAD =	432,975	1 CAD	461,414					
JPY	129,5700	1JPY =	5,063	100 JPY	531,544					
GBP	0,8768	1GBP =	748,101	1 GBP	787,964					
CHF	1,1629	1CHF =	564,070	100 CHF	59 541,21					
ZAR	15,0421	1ZAR =	43,608	100 ZAR	4 534,71					
MAD	11,1263	1MAD =	58,956	1 MAD	61,65					
CNY	7,5230	1CNY =	87,194	1CNY	89,81					
KES	118,8000	1KES =	5,522	1KES	5,69					

CHANGES

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

BRENT (IPE) US Dollars/Baril

07 Juin 2018: 75,06